

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
<b>Band:</b>	15 (1989)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Sociologie et interdisciplinarité : modalités, problèmes, perspectives
<b>Autor:</b>	Coenen-Huther, Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-814713">https://doi.org/10.5169/seals-814713</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## SOCIOLOGIE ET INTERDISCIPLINARITE : MODALITES, PROBLEMES, PERSPECTIVES<sup>1</sup>

*Jacques Coenen-Huther*

Université de Genève, Groupe de Recherche E.90  
Case postale Rez Uni II, CH - 1211 Genève 4

Un des tout premiers numéros de la Revue suisse de sociologie était entièrement consacré à la collaboration interdisciplinaire. Il s'agissait en l'occurrence de la collaboration entre sociologie, psychologie et psychiatrie autour des problèmes de la déviance (Vol. 2, No 1, mars 1976). Walo Hutmacher, alors Président de la Société suisse de Sociologie, y notait qu'il est "bien difficile de dépasser le stade des souhaits ou celui des prétextes purement tactiques ou publicitaires" (1976, 7). Jean Kellerhals indiquait pour sa part, dans ses "remarques liminaires" de secrétaire général de la Revue, que "l'interdisciplinarité n'a pas, comme unique vertu, le seul produit fini de ses efforts. Elle est, en deçà de ce résultat, une provocation permanente (...) à approfondir concepts et processus" (1976, 3).

Depuis lors, diverses expériences intéressantes de collaboration interdisciplinaire ont été effectuées avec plus ou moins de succès, mais il n'est pas exagéré de dire que le défi de l'exploration théorique, méthodologique et épistémologique des "voies et moyens" de l'interdisciplinarité subsiste alors que la demande sociale pousse vers davantage de collaboration entre sciences humaines, voire entre sciences humaines et sciences de la nature. Les considérations qui suivent visent à apporter des éléments de réflexion en la matière. Tout d'abord, insistons-y, l'interdisciplinarité n'est pas seulement une contrainte ou une menace à affronter : elle peut être aussi l'occasion d'innovations conceptuelles ou théoriques pour les disciplines qui s'y engagent. C'est certainement le cas de la sociologie. Son histoire et sa préhistoire sont là pour en porter témoignage, comme on va tenter de le montrer.

### 1. L'interdisciplinarité constitutive de la sociologie

Bien qu'une part notable des efforts de nos pères-fondateurs et de leurs successeurs ait été vouée à l'affirmation de la spécificité du social et à l'irréductibilité de la sociologie à toute autre discipline, le recours successif à différentes sciences-modèles a fait de la réflexion interdisciplinaire un élément

---

<sup>1</sup> Version révisée d'une communication présentée au cours du XIII<sup>e</sup> Colloque de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (Genève, 29 août - 2 septembre 1988), dans le cadre des travaux du Groupe de Travail "Interdisciplinarités".

constitutif de l'appareil conceptuel de la sociologie. Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de noter que le choix prédominant de l'une ou l'autre science-modèle peut être lié dans chaque cas à des facteurs exogènes davantage en rapport avec l'air du temps qu'avec un quelconque débat théorique.

Aux dix-septième et dix-huitième siècles, pour les précurseurs de la sociologie institutionnalisée, la science-modèle est sans conteste la physique. C'est l'époque de l'émergence d'un modèle mécaniste de la réalité sociale. Aussi bien est-il explicitement question de "physique sociale". Sous l'influence des progrès rapides de la physique, de la mécanique et des mathématiques, on se met à considérer l'être humain comme une mécanique compliquée. Ses comportements et ses états d'esprit paraissent analysables selon les principes de la mécanique. La société est fréquemment comparée à un système astronomique dont les éléments sont les individus rassemblés par l'attraction réciproque ou séparés par l'un ou l'autre facteur de répulsion. Dans cette perspective se développent la "statique sociale", centrée sur les problèmes d'équilibre, et la "dynamique sociale", visant à l'étude du changement perçu comme fonction de l'espace et du temps. Des analogies sont recherchées entre les entités du système solaire unies par des forces d'attraction réciproque et les esprits humains : "l'attraction morale" paraît obéir aux lois de la physique (Sorokin, 1928, chap. 1). Nous sommes à une époque où les phénomènes sociaux cessent d'apparaître comme régis directement par des lois divines et reçoivent un traitement semblable à celui des phénomènes de la nature. L'idée de spécificité du social ne s'est néanmoins pas encore fait jour de manière nette (Martindale, 1960, chap. 2). Il en résulte ce qui nous apparaît actuellement comme une confusion dans l'ordre des systèmes. Pourtant nous utilisons encore maintenant à des fins descriptives divers concepts hérités des coordonnées espace-temps de la physique classique (Buckley, 1967, chap. 2). Ce sont en particulier les "coordonnées sociales" exprimant la position d'un individu dans une structure visualisée comme un assemblage de niveaux sociaux et de secteurs fonctionnels verticaux. Ce sont aussi des notions comme celles d'espace social, de force sociale, de pression sociale, de pesanteurs sociales, etc. Quant aux conceptions mécanistes du système social, elles se sont perpétuées jusqu'à Homans et Parsons en passant par Pareto.

Si l'époque des Lumières, et le souci de soumettre à la raison humaine les principes de la vie en société, ont abouti à l'extension au social des procédés de raisonnement de la physique, la réaction romantique du dix-neuvième siècle devait conduire à la promotion d'une nouvelle science-modèle : la biologie. Car le dix-neuvième siècle est par excellence le siècle de l'analogie biologique. La notion de "contrat social" et tout ce qu'elle implique d'individualisme rationaliste est en recul. On réaffirme le primat du collectif sur l'individuel et le succès même du terme "organique" indique que l'individu est considéré comme un élément d'un organisme qui l'englobe et dont il constitue un organe. Le consensus social n'est plus fondé sur la volonté ou la raison mais sur la vie même (Goriely, 1959) et la notion de corps social prend une force d'évocation toute particulière. Au modèle mécaniste se substitue un modèle

organiciste de la vie sociale auquel est liée la notion d'équilibre homéostatique. De Spencer aux fonctionnalistes modernes, on fait un usage abondant de métaphores biologiques. J'ai indiqué ailleurs les apports et les limites de l'analogie organique et des procédés de raisonnements qu'elle a suscités (Coenen-Huther, 1984a).

Au vingtième siècle apparaît une nouvelle science-modèle qui entre en compétition avec les précédentes pour l'orientation de l'élaboration théorique en sociologie. Il s'agit de la linguistique structurale dont certains de nos collègues ont cru pour un temps qu'elle allait conduire à l'absorption de la sociologie dans une sémiotique générale. Et certes, comme le fit observer Piaget, la convergence entre les principes essentiels de la théorie linguistique de F. de Saussure et ceux de la sociologie durkheimienne est tout à fait remarquable. La langue s'impose comme une institution et règle au même titre les comportements des individus (Piaget, 1970, 347). Cette extériorité contraignante suggère la recherche d'homologies entre, par exemple, structures de phonèmes et structures à caractère social ou socio-structurel : structures de l'échange, de la parenté, des mythes. On sait tout le parti que Lévi-Strauss a tiré du recours au "système de référence" (Marin, 1968, 37) fourni par cette troisième science-modèle. En fait, tout système social qui peut être ramené par le jeu de la modélisation à un ensemble fini de composantes, peut en principe faire l'objet d'un traitement analytique inspiré des procédés de la linguistique structurale. Il faut toutefois faire une réserve, et celle-ci a été exprimée par des auteurs aussi différents que Georges Gurvitch (1955, 17) et Norbert Elias (1970, chap. 4) : entre la langue et la vie sociale existe une relation de nature dialectique dont il serait dangereux de sous-estimer l'importance. La langue rend la vie sociale possible mais elle n'existerait ni ne se transmettrait sans l'existence d'une vie sociale organisée. Ici se situe la limite des emprunts conceptuels à sens unique de la sociologie à la linguistique.

Physique, biologie, linguistique : trois disciplines qui tour à tour s'imposent à la pensée sociale et qui lui imposent un appareil conceptuel et un vocabulaire. Historiquement, il est important de le comprendre, il n'y a pas de substitution pure et simple des influences de l'une à celles de la précédente. Il y a compétition, diversification des orientations, création d'écoles influencées à des degrés divers, et souvent de manière indirecte et inconsciente, par ces sciences-modèles. Bien entendu, la sociologie entretient des relations d'échange conceptuel avec d'autres disciplines. Mais physique, biologie et linguistique correspondent à trois moments de la réflexion sur la vie en société : rationalisme individualiste et émancipateur, ambivalence face à la déstabilisation de cadres sociaux traditionnels, sortie d'une histoire dont le sens échappe. Il ne semble pas trop aventureux d'avancer l'idée que le caractère pluri-paradigmatique actuel de la sociologie s'explique au moins en partie par la coexistence d'influences héritées de ces trois sciences-modèles. Et ceci amène à penser que l'indispensable synthèse ne peut que passer par le filtrage critique de leurs apports conceptuels : l'examen de l'utilité mais aussi

des dangers de telle ou telle analogie, métaphore, ou recherche d'homologie. Une telle démarche contribuerait à mettre en évidence les apports interdisciplinaires proprement intrinsèques à l'évolution de la sociologie. Ceci n'empêche pas, selon les principes de l'épistémologie positive (Boudon, 1971 ; Coenen-Huther, 1984b), d'analyser les modalités de la collaboration interdisciplinaire dans la pratique même des recherches où sont impliqués des sociologues.

## 2. L'interdisciplinarité dans la pratique de la recherche

Selon les relations qu'entretiennent les disciplines en question, des cas de figure distincts peuvent être considérés. On en distinguera ici trois, qu'on conviendra d'appeler interdisciplinarité par juxtaposition, interdisciplinarité par articulation et interdisciplinarité par osmose.

### 2.1. *L'interdisciplinarité par juxtaposition :*

C'est souvent la forme de collaboration interdisciplinaire qui s'établit entre les sciences sociales et la médecine dans le cadre de programmes de recherche à caractère ou à composante épidémiologique. Depuis 1974 est menée à intervalles réguliers aux Pays-Bas, sous l'égide du Bureau de Planification Sociale et Culturelle (SCP), une enquête sur les conditions de vie de la population (*Leefsituatiesurvey*). Sur la base des données ainsi rassemblées, on s'efforce de construire des indicateurs sociaux et culturels visant à établir le degré de bien-être des individus. Dès 1976, seize indicateurs avaient été sélectionnés. Ceux-ci, selon les chercheurs qui les ont mis au point, "semblent rendre compte dans leur totalité du niveau de bien-être individuel" (SCP, 1977, 168). Ces indicateurs couvrent six secteurs différents : le logement, la santé, la capacité de consommation, le travail, les loisirs, les études. Il est intéressant pour notre objet de préciser sur quelles bases s'est effectué le choix des indicateurs. Car la décision prise en la matière est au centre du débat récurrent sur les fondements théoriques des indicateurs sociaux et culturels. Ceux-ci, on en conviendra, doivent refléter les aspects essentiels des différents secteurs concernés, lesquels doivent eux-mêmes faire l'objet d'un jugement de pertinence. L'adoption de critères d'évaluation de l'importance ou de la pertinence des items est une décision rien moins que simple. Pour faire bref, disons qu'elle ne peut se fonder, au moins en principe, que sur une théorie sous-jacente faisant autorité ou sur un large consensus national ou international d'experts légitimant les choix. Mais, font observer les auteurs du Rapport Social et Culturel 1976, aucune de ces deux options n'est réellement disponible car il n'existe ni théorie adéquate, couvrant le champ interdisciplinaire considéré, ni consensus suffisant. Et ces auteurs de conclure qu'après avoir pris acte de l'absence de fondements théoriques et de consensus, ils ont "adopté une approche pragmatique" et ont élaboré une série d'indicateurs

dont la pratique indiquera progressivement s'ils "forment un ensemble acceptable et plausible" (SCP, 1977, 167-168). En fait, on substitue ainsi à la justification théorique d'ensemble ou au consensus interdisciplinaire, des jugements de sens commun et d'opportunité politique. En ce qui concerne plus particulièrement le secteur de la santé, il fait l'objet de trois indicateurs censés couvrir les aspects objectifs et subjectifs de la santé : les affections de longue durée, le stress mesuré par une échelle de santé perçue et le nombre éventuel d'hospitalisations au cours d'une période donnée. Quel que soit le jugement porté sur la validité de ces indicateurs, on remarquera tout d'abord qu'ils ne procèdent pas d'un raisonnement intégrant les aspects organiques et psycho-somatiques de la maladie. Par ailleurs, ils ne permettent pas la mise en relation, dans le cadre d'une théorie du comportement, de la santé et d'autres éléments jugés pertinents comme, par exemple, la situation de logement, la vie professionnelle, la pratique d'activités de loisirs, etc. Tout au plus le permettent-ils de manière factorielle, c'est-à-dire rudimentaire du point de vue théorique. Nous avons donc ici, clairement, collaboration interdisciplinaire au stade de la récolte des données, mais on en reste au stade de la juxtaposition des éléments. Il s'agit donc bien d'interdisciplinarité par *juxtaposition*. Dans un tel cas de figure, soulignons-le, le lien entre les secteurs relevant des domaines de compétence de disciplines différentes se fait au niveau du sens commun, sur la base des opinions courantes à une époque, à un endroit déterminés. Dans l'exemple qui nous occupe, on se demande plus ou moins intuitivement ce qui peut contribuer de la manière la plus décisive au bien-être d'un individu vivant dans une société donnée. Le dialogue entre les spécialistes des différentes disciplines se fait à un niveau pré-scientifique, plus particulièrement au niveau des prénotions se situant en deçà des cadres théoriques propres à chaque discipline engagée dans la collaboration.

A ce stade, il importe de souligner que la collaboration interdisciplinaire entre la recherche médicale et les sciences humaines ne se borne pas dans tous les cas à la juxtaposition des approches sur fond de sens commun. Pour nombre d'affections très diverses - maladies cardio-vasculaires, maladies cancéreuses, ulcères, colites ulcéreuses - on s'écarte de plus en plus de la séparation traditionnelle entre maladies organiques et maladies psycho-somatiques pour voir dans les maladies organiques des processus pathogènes partiellement sous l'influence de troubles des régulations nerveuses centrales. Les apports de la recherche en sciences humaines sont dès lors beaucoup plus facilement pris en considération par la médecine clinique (Siegrist, 1982, 79-80). C'est ainsi la médecine elle-même qui évolue peu à peu d'un paradigme dominé par les sciences de la nature vers une prise en compte intégrée des facteurs psycho-sociaux dans le tableau clinique des maladies. Ceci nous amène à un deuxième cas de figure qui sera illustré de façon différente.

## 2.2. L'interdisciplinarité par articulation :

Economistes et sociologues recherchent périodiquement l'inspiration les uns chez les autres. Nombreux sont les sociologues qui envient le degré de professionnalisation atteint par la science économique. Pourtant, les économistes ont eu souvent l'occasion au cours des vingt dernières années de ressentir les limites de l'analyse économique traditionnelle. Aussi bien le souci s'est-il manifesté régulièrement de substituer à la démarche classique une approche socio-économique intégrée. J'ai exploré ailleurs plus en détail les conditions d'une telle intégration (Coenen-Huther, 1987b). Tout essai d'articulation des deux disciplines doit se fonder sur des critères de comparaison recouvrant à la fois leur domaine matériel et leur domaine conceptuel (Piaget, 1967, 1173). Une chose est claire : l'objet d'étude est pour l'économie comme pour la sociologie le comportement de l'homme en société. Mais l'homme conceptualisé par la science économique est l'homme confronté à la rareté et à la nécessité de faire des choix pour acquérir des biens ou pour bénéficier de services jugés utiles. L'homme conceptualisé par la sociologie, c'est l'homme aux prises avec l'influence normative de la société et y réagissant en assumant certains rôles, la notion de rôle exprimant ici l'aspect dynamique de la position sociale. Intégrer les apports théoriques des deux disciplines requiert que l'on se donne conceptuellement un être humain qui soit tout à la fois *Homo Oeconomicus* et *Homo Sociologicus*, c'est-à-dire un individu porteur de rôles, s'efforçant de faire face à la rareté de certains biens et services tout en réagissant aux attentes normatives de son environnement social. On le sent tout de suite, c'est la notion d'utilité qui prend dès lors une signification nouvelle dans la mesure où s'affrontent des rationalités concurrentes.

Les avantages indéniables des modèles économiques - caractère formalisable, recours aisément au langage mathématique - s'obtiennent, on le sait, au prix de deux conditions qui sont généralement considérées comme typiques de la science économique. La première est l'usage de la présupposition de rationalité économique, c'est-à-dire la présupposition que l'individu accomplissant un rôle économique agira toujours de manière à maximiser ses bénéfices et à minimiser ses coûts. La seconde est la distinction analytique entre variables et données. Chaque science humaine étudie le comportement humain sous un certain angle et s'impose certaines limites à partir desquelles elle passe le fardeau explicatif à une autre discipline. Les limites du champ explicatif de la science économique ont traditionnellement été établies de manière particulièrement nette ; ces limites franchies, on pénètre dans le domaine des données. Observons néanmoins que l'économie n'a pas le monopole du recours à ces artifices méthodologiques bien qu'elle en fasse usage de manière plus systématique et plus explicite que les autres sciences humaines. La sociologie a aussi ses données ; elle a aussi ses présuppositions. Ses données sont, par exemple, les caractéristiques biologiques et psychiques des individus. Observons par ailleurs qu'il lui est malaisé d'échapper à la présupposition implicite de conformité aux attentes normatives d'un certain environnement social. On

décrira par exemple la déviance en termes de conformité à une subculture mais on éprouvera souvent de sérieuses difficultés à rendre compte du passage d'une conformité à une autre. En somme, le psychologue aurait toutes les raisons de considérer l'*Homo Sociologicus* - cet "acteur social banalisé", pour reprendre la formule si judicieuse de Boudon (1986, 2) - avec la même ironie dédaigneuse que celle affichée par de nombreux sociologues à l'égard de l'*Homo Oeconomicus*.

Des traits communs se manifestent donc entre l'économie et la sociologie. On relève dans les deux disciplines une insuffisance dans la spécification des coûts et bénéfices ou, pour s'exprimer en termes plus généraux, des avantages et des désavantages des situations. C'est d'ailleurs la faiblesse de mainte tentative sociologique de s'inspirer unilatéralement des modes de pensée de la science économique. On y est amené à privilégier indûment une forme particulière de rationalité (Boudon, 1977).

Cela étant, si une articulation de l'économie et de la sociologie est possible - car c'est bien d'interdisciplinarité par *articulation* qu'il s'agit ici - c'est au niveau des présuppositions et des données de la science économique qu'il convient d'envisager l'intervention du sociologue. Pour ce qui est des présuppositions, la sociologie peut relativiser le type construit de l'*Homo Oeconomicus* en montrant qu'il est socialement et culturellement localisé et daté. Le sociologue peut également préciser utilement la relation entre certaines attitudes influençant les choix économiques, et les conditions socio-culturelles qui les ont fait naître. Les exemples ne manquent pas. La diaspora palestinienne, à l'instar des populations juives dispersées, investit prioritairement dans l'éducation de ses enfants. Le *compadrazgo* espagnol est à l'origine d'échanges de faveurs entre notables politiques, qui ne reflètent une certaine rationalité instrumentale que dans un contexte donné. La symbiose traditionnelle entre l'émigration polonaise et la population restée au pays rend compte pour une large part du développement d'une économie duale servant de "béquille" à la Pologne en crise. Les solidarités familiales étendues du Tiers monde, fonctionnelles dans une économie de subsistance, font ultérieurement obstacle à la promotion économique individuelle. L'apport sociologique devrait permettre d'éviter des prévisions erronées, fondées sur des présomptions de rationalité inadéquates parce que trop générales. Il s'agit en fait de réduire le champ des données de l'analyse économique. On se gardera toutefois de priver les modèles économiques de leur valeur opérationnelle. Il y a lieu non d'en modifier la nature mais d'en limiter le champ d'application. En d'autres termes, il s'agit de procéder à l'énumération restrictive de leurs conditions de validité. En ce qui concerne plus particulièrement les données de l'analyse économique, la sociologie a en fait à coordonner deux types de modèles, les variables indépendantes des modèles économiques devenant des variables intermédiaires et les données de l'analyse économique devenant des variables socio-culturelles relevant du domaine de compétences du sociologue. On déplace ainsi les limites de l'analyse, des données de l'analyse économique aux données de l'investigation sociologique.

Dans la pratique de la recherche, un tel processus d'articulation peut être stimulé par l'examen de situations où des décisions individuelles ne peuvent être expliquées en termes de rationalité économique classique. Les comportements étudiantins en fournissent un bon exemple. Dans le cadre de l'économie de l'éducation se sont multipliées les tentatives d'interprétation du comportement des étudiants universitaires selon les schémas de pensée des économistes. Les décisions prises par les étudiants aux différentes étapes de leur carrière universitaire furent traitées dans un premier temps comme les décisions d'individus se conformant au modèle de l'*Homo Oeconomicus* classique. Nombre de discussions subséquentes portèrent sur l'opportunité d'aménager ce modèle sans toutefois s'en écarter radicalement. C'est en ce sens qu'il faut considérer l'important article de Lévy-Garboua sur les contradictions de l'Université de masse (1976) et les diverses polémiques et exégèses qu'il a suscitées (Lemennicier, 1977 ; Vinokur, 1977). En fait, on a fini par comprendre que le modèle de l'acteur rationnel animé d'une logique utilitariste, soupesant les coûts et avantages de satisfactions immédiates et les comparant à des gains différés, se révélait inadéquat, ou en tout cas insuffisant, pour rendre compte de la complexité des situations observées en milieu étudiantin (Coenen-Huther, 1989). Ce qui est en cause n'est pas la présomption de rationalité, mais le choix des critères du comportement rationnel. Se veut-on spécifique, on retombe dans un utilitarisme néo-classique où les stratégies étudiantes sont ramenées en dernière analyse à des anticipations de gains exprimés en termes monétaires, ce qui de toute évidence ne permet pas de rendre compte de la diversité des comportements, des trajectoires et des attitudes face à l'institution universitaire. Souhaite-t-on au contraire élargir la définition des avantages recherchés, on court le risque de sombrer dans le raisonnement quasi-tautologique qui explique tout parce qu'il n'explique plus rien : on fait ce que l'on juge avantageux, pour les raisons les plus diverses qu'on puisse imaginer. On s'en rend compte, un type de raisonnement - sociologique - fait irruption là ou l'autre - économique - a donné ce qu'il pouvait donner. L'*articulation* des approches se révèle indispensable. L'analyse sociologique ne peut se borner à un constat de calcul coûts-avantages. Il lui faut introduire la diversité des avantages recherchés et des facteurs d'ordre structurel pesant directement ou indirectement en faveur de tel ou tel type d'avantages. Ce faisant, elle impose la prise en considération de plusieurs formes de rationalité et limite le domaine de pertinence de la rationalité instrumentale ou rationalité téléologique, c'est-à-dire la *Zweckrationalität* au sens de Max Weber (Coenen-Huther, 1989, ibid.).

Le mode de collaboration interdisciplinaire évoqué ici est assez typique des rapports possibles entre la sociologie d'une part, la science économique ou la psychologie d'autre part. Dans un tout autre contexte, c'est une forme de collaboration intellectuelle du même type que semble envisager Roussel lorsqu'il suggère, à propos du sentiment amoureux, que "l'ignorance du sociologue doit céder la place aux hypothèses ou aux théories du psychologue" (Roussel, 1989, 122). Abordons à présent notre troisième cas de figure.

### 2.3. *L'interdisciplinarité par osmose :*

Si les sociologues, dans leur souci de faire admettre l'objet propre de leur discipline, ont souvent paru plus friands de polémiques que de collaboration avec les psychologues et les économistes, le développement de la sociologie est fait pour une large part de rapports symbiotiques avec l'ethnologie ou l'histoire qui fournirent très souvent données et points de comparaison. Les relations avec la science historique ne furent jamais tout à fait exemptes de tensions dans la mesure même où il s'agit "d'une seule aventure de l'esprit" (Braudel, 1967, 88) vécue selon des modes différents quant à la durée, la continuité, les temporalités, les prétentions nomothétiques. Pour ce qui est de l'ethnologie, la genèse du fonctionnalisme sociologique moderne suffit à illustrer le caractère enrichissant des emprunts réciproques, de Durkheim aux structuro-fonctionnalistes américains en passant par les ethnologues britanniques. Plus récemment, Balandier a souligné à diverses occasions combien la stratégie du "détour" pouvait s'avérer féconde pour le sociologue aux prises avec sa propre société (Balandier, 1985).

Car c'est bien le détour ethnologique qui permet de jeter un regard neuf sur notre réalité quotidienne. Mais l'analyse de relations sociales qui nous sont proches, nous permet, effet en retour, de mieux pénétrer les mécanismes psycho-sociaux à la base de coutumes observées dans des sociétés lointaines. C'est alors qu'on peut en vérité parler d'interdisciplinarité *par osmose*. Un exemple nous en est fourni par l'étude des relations à plaisanteries. Dans cette revue et ailleurs, j'ai eu l'occasion de montrer comment pouvait s'opérer dans ce domaine l'osmose de l'esprit sociologique et de l'observation ethnologique (Coenen-Huther, 1985, 1987a, 1988).

Résumons brièvement la démarche en cause. S'intéressant à des populations très diverses d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique du Nord, les ethnologues eurent leur attention attirée par un type de relations qu'on convient d'appeler "parenté à plaisanteries". Selon la définition qu'en donne Radcliffe-Brown (1968, 158), il s'agit d'une "relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée, de taquiner l'autre ou de s'en moquer ; l'autre de son côté ne doit pas en prendre ombrage". L'exemple le plus célèbre et le plus fréquemment commenté de relation de ce genre est la relation à plaisanteries entre l'oncle maternel et le neveu utérin. Celle-ci s'insère dans un système de parenté où le neveu utérin bénéficie d'un privilège d'irrespect ou de familiarité très poussée auprès de l'oncle maternel. On y voit une manière de gérer une antinomie entre les principes de séiorité et de masculinité d'une part, le principe du lignage d'autre part. En fait, on a affaire à un mode d'organisation sociale où est attendue d'un homme, et qui plus est, d'un homme de la génération précédente et d'un autre lignage, la tolérance chargée d'affectivité généralement attribuée aux femmes. Les tensions latentes qu'implique une relation aussi ambiguë sont neutralisées par la ritualisation d'une relation à plaisanteries. Tout ceci pourrait n'avoir plus qu'un intérêt historique ou documentaire. Dans nos sociétés modernes, la parentèle n'a plus la même force régulatrice.

latrice sur les comportements individuels. On y trouve néanmoins d'autres relations porteuses de tensions latentes, où la plaisanterie apparaît comme une stratégie de maîtrise de l'ambiguïté. C'est le cas, par exemple, de relations vécues comme des relations d'amitié, où l'élément menaçant, à neutraliser par la plaisanterie, est une hétérophilie de statuts et/ou de valeurs (Coenen-Huther, 1985, 1987a, *ibid.*).

Les données que j'ai pu extraire à ce sujet d'études de cas, effectuées dans différents pays occidentaux se prêtèrent à une interprétation de ce genre, en raison précisément du dialogue avec l'ethnologie qui leur fournit une intelligibilité sociologique qu'elles n'auraient pas acquise autrement. Des observations ainsi conceptualisées en fonction d'une structure de connaissance préalable accédèrent alors au statut de données génératrices d'hypothèses nouvelles.

On arrive ainsi à la conclusion que la plaisanterie est un de ces procédés d'interaction par lesquels l'être humain se livre à un compromis entre différentes normes de comportement. Il pourrait choisir le conflit ; il pourrait choisir le retrait. Il opte pour l'ambiguïté de l'humour. Rejet possible d'une norme par l'opposition ou l'évasion, ou au contraire ruse avec celle-ci. Voici une double constante qui transcende les contextes socio-culturels. Il n'y a donc pas en l'occurrence apport unilatéral de l'ethnologie à la sociologie : il y a *rencontre* des deux disciplines et enrichissement mutuel des modes d'interprétation.

Cela étant, il convient de se demander quelles sont les chances de la collaboration interdisciplinaire et de ses différentes modalités.

### 3. Perspectives de l'approche interdisciplinaire

Gardons présents à l'esprit les trois cas de figure qui viennent d'être évoqués. L'interdisciplinarité par juxtaposition constitue de toute évidence le degré minimum de la collaboration interdisciplinaire. Il y a coexistence des approches sans collaboration réelle au plan de la construction d'objet. La collaboration peut être fructueuse pour ce qui est de la récolte de données mais on ne peut en attendre de véritable progrès en matière de conceptualisation. Les chercheurs formés aux diverses disciplines s'engagent dans la voie de la coopération, inspirés au départ par des paradigmes différents ; ils se quittent à l'aboutissement du projet sans que ces paradigmes se trouvent significativement affectés par l'expérience. L'interdisciplinarité par osmose est le cas privilégié où des compétences relevant de disciplines voisines se combinent chez la même personne. On y a fait allusion ici à propos de l'ethnologie. Le cas s'est produit, et continue à se produire fréquemment, aux confins de la sociologie et de l'histoire. La sociologie historisante des disciples de Norbert Elias, nourrie de l'extraordinaire érudition du maître, en offre un exemple particulièrement heureux. C'est véritablement une "science nor-

male", au sens kuhnien du terme, qui se développe dans les relations-frontière entre l'histoire et sociologie. Mais si l'interdisciplinarité par osmose est en quelque sorte l'aventure du chercheur individuel, c'est sans conteste l'interdisciplinarité par articulation qui se présente comme la voie à explorer par les équipes de recherche vouées à la collaboration interdisciplinaire.

Ce qu'on a appelé ici l'interdisciplinarité par articulation, c'est la collaboration lucide, dans le respect des angles d'approche des autres disciplines et dans la conscience des limites des apports explicatifs de sa propre discipline. On a mis l'accent à cet égard sur les rapports entre sociologie et science économique. On aurait pu s'exprimer dans des termes très semblables au sujet de la psychologie. Le psychologue est appelé à intervenir lorsque les variables structurelles privilégiées par le sociologue ont épuisé leur pouvoir explicatif. Au sociologue, en revanche, revient, comme le suggérait Bastide, la tâche de "mettre en garde" les psychologues contre le risque "de généraliser ce qui n'est valable qu'à l'intérieur d'une seule civilisation ou d'un moment de la durée historique" (Bastide, 1967, 79). On pourrait aussi évoquer sous l'angle de l'articulation les possibilités de collaboration entre géographie et sociologie au stade de l'activité typologique "dans la mesure où la géographie est capable de dresser la répartition des types élaborés par la typologie sociale" (George, 1966, 16).

Les chances de l'interdisciplinarité par articulation des cadres de référence sont d'autant meilleures qu'aucune discipline impliquée ne se sent menacée dans son existence en tant que regard spécifique sur la réalité humaine. Ainsi, paradoxalement, les réductionnismes psychologiques ou économiques qui installent de manière récurrente les procédés de raisonnement d'autres disciplines au cœur même de la théorie sociologique ne favorisent guère la collaboration interdisciplinaire. Ils suscitent au contraire des réactions de rejet bien compréhensibles. Pour que psychologues et sociologues, par exemple, collaborent de manière fructueuse, il faut qu'on puisse enfin considérer comme définitivement victorieux le long combat durkheimien pour la reconnaissance de la spécificité du social. Mais l'est-il vraiment ? Ceci impliquerait du côté des sociologues que l'on cesse d'entretenir comme à plaisir le faux problème individu-société et que l'on tienne enfin pour acquise l'existence d'une relation de type dialectique entre l'individu, producteur de réalité sociale, et le contexte social qui le rend apte à cette production (Berger et Luckmann, 1966, 78-79). Une fois admise l'idée que l'institutionnalisation des comportements est le substitut humain à l'organisation instinctuelle fournissant la base de la stabilité des conduites chez l'animal (Coenen-Huther, 1984a, 164), ceci ne devrait plus faire problème.

#### 4. Pour conclure

La multiplication des problèmes auxquels doivent être apportées des réponses sociétales tout comme l'évolution rapide des savoirs institutionnalisés entraînent une certaine fluidité des lignes de démarcation traditionnelles entre disciplines. Cette situation mouvante comporte des éléments de pression en faveur de différentes formes de collaboration interdisciplinaire. Il ne s'agit déjà plus uniquement de collaboration entre sciences humaines. La prise de conscience écologique impose un élargissement du champ interdisciplinaire potentiel. Sous certaines conditions, la sociologie pourra relever ce défi sans perte d'identité propre. Car les problèmes de société auxquels notre époque est confrontée se définissent largement en termes sociologiques. Tant les preneurs de décisions que les médias se sont progressivement habitués à la prise en compte des variables structurelles auxquelles les sociologues accordent une attention prioritaire. Mais la demande sociale, institutionnelle ou diffuse, se moque des querelles de frontières entre disciplines. Et si la recherche appliquée offre de nouvelles perspectives, elle impose le dialogue avec des spécialistes venus d'autres horizons. Ceci n'est pas sans conséquence pour l'enseignement de la sociologie au cours des prochaines décennies. Une solide formation générale est seule garante de l'ouverture d'esprit et de la polyvalence nécessaires.

#### BIBLIOGRAPHIE

- BALANDIER G. (1985), *Le détour. Pouvoir et modernité*, Fayard, Paris.
- BASTIDE R. (1967), "Sociologie et psychologie", in GURVITCH G. et al., *Traité de Sociologie*, Vol. 1, 65-82.
- BERGER P.G. & LUCKMANN T. (1966), *The Social Construction of Reality. A Treatise in the Sociology of Knowledge*, Penguin Books, Harmondsworth.
- BOUDON R. (1971), *La crise de la sociologie. Questions d'épistémologie sociologique*, Droz, Genève, Paris.
- BOUDON R. (1977), *Effets pervers et ordre social*, PUF, Paris.
- BOUDON R. (1986), *L'idéologie. L'origine des idées reçues*, Fayard, Paris.
- BRAUDEL F. (1967), "Histoire et sociologie", in GURVITCH G. et al., *Traité de Sociologie*, Vol. 1, 83-98.
- BUCKLEY W. (1967), *Sociology and Modern Systems Theory*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J.
- COENEN-HUTHER J. (1984a), *Le fonctionnalisme en sociologie : et après ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- COENEN-HUTHER J. (1984b), "Observation et conceptualisation en sociologie : pour une épistémologie positive", *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles, No 1-2, 167-198.
- COENEN-HUTHER J. (1985), "Rencontre de l'ethnologie et de la sociologie : le cas des relations à plaisanteries", *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie/Revue suisse de sociologie*, Vol. 11, No 1, 41-60.
- COENEN-HUTHER J. (1987a), "Encounter between Ethnology and Sociology : The Case of Joking Relationships", *International Sociology*, Vol. 2 (1), March, 27-43.

- COENEN-HUTHER J. (1987b), "Economie et sociologie : vers une approche intégrée ?", *Recherches sociologiques*, Louvain-la-Neuve, Vol. 18 (3), 193-207.
- COENEN-HUTHER J. (1988), "Mieux vaut plaisanter que mordre ses amis", *Le Temps stratégique*, Genève, No 26, automne, 23-32.
- COENEN-HUTHER J. (1989), "Competing Rationalities : The Students and their Studies", *Social Science Information*, forthcoming.
- ELIAS N. (1970), *Was ist Soziologie ?*, Juventa Verlag, München.
- GEORGE P. (1966), *Sociologie et géographie*, PUF, Paris.
- GORIELY G. (1959), "De la relativité du savoir sociologique", *Revue de l'Institut de Sociologie*, Bruxelles.
- GURVITCH G. (1955), "Le concept de structure sociale", *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. 19, 3-44.
- HUTMACHER W. (1976), "Déviance et maladie. Invitation à la collaboration interdisciplinaire", *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie/Revue suisse de sociologie*, Vol. 2, No 1, 5-14.
- KELLERHALS J. (1976), "Remarques liminaires", *Schweizerische Zeitschrift für Soziologie/Revue suisse de sociologie*, Vol. 2, No 1, 2-3.
- LEMENNICKIER B. (1977), "Les tentatives d'explication du comportement des étudiants par les économistes et la confrontation des hypothèses aux faits", *Revue Française de Sociologie*, Vol. 18, 499-509.
- LEVY-GARBOUA L. (1976), "Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'Université de masse", *Revue Française de Sociologie*, Vol. 17, 53-80.
- MARIN L. (1968), "Présentation", Radcliffe-Brown, pp. 5-54.
- MARTINDALE D. (1960, 1967), *The Nature and Types of Sociological Theory*, Routledge and Kegan Paul, Londres.
- PIAGET J. (1967), "Le système de la classification des sciences", *Logique et connaissance scientifique*, La Pléiade, Paris, 1151-1224.
- PIAGET J. (1970), *Epistémologie des sciences de l'homme*, Idées/Gallimard, Paris.
- RADCLIFFE-BROWN A.R. (1968), *Structure et fonction dans la société primitive*, Traduit de l'anglais, Ed. de Minuit, Paris.
- ROUSSEL L. (1989), *La famille incertaine*, Odile Jacob, Paris.
- SIEGRIST J. (1982), "Soziologie in der Medizin/La sociologie en médecine", Edition bilingue, version française traduite de l'allemand par Jacques Coenen-Huther, *Cahiers de l'Institut Sandoz*, No 4, Genève.
- SOCIAAL EN CULTUREEL PLANBUREAU (1977), *Sociaal en Cultureel Rapport 1976*. Imprimerie d'Etat, La Haye, Traduit du néerlandais par Jacques Coenen-Huther. Tr. Fr. *Rapport social et culturel 1976*.
- SOROKIN P. (1928), *Contemporary Sociological Theories*, Harper and Row, New York.
- VINOKUR A. (1977), "L'économie de l'éducation néo-classique et la 'crise de l'Université'. Remarques méthodologiques sur l'article de Louis Lévy-Garboua", *Revue Française de Sociologie*, Vol. 18, 485-498.

